

AMÉNAGEMENT. La première phase des travaux devrait être terminée en juin prochain.

La rénovation du domaine de l'île de Sainte-Lucie est en bonne voie

Le vendredi 14 septembre au matin, une importante délégation constituée d'élus locaux, de la Région, du Département, du Grand Narbonne et aussi des membres du Conservatoire du Littoral, de l'Office National des Forêts, du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, étaient conviés à découvrir la première tranche des travaux de rénovation du domaine de l'île de Sainte-Lucie qui porte sur le « clos et couvert », c'est-à-dire l'ensemble des éléments assurant l'étanchéité à l'eau et à l'air du bâtiment.

■ Un projet en deux phases

Pour l'occasion, la Région et le Conservatoire du Littoral avaient organisé une visite commentée à bord du Solal, un bateau chargé de mener l'ensemble de la délégation sur le site afin de découvrir l'avancée des travaux. Le projet consiste à rénover ce qui fut autrefois un domaine et où trône principalement une maison de maître pour en faire un lieu de tourisme atypique en pleine nature. La première phase des travaux de gros œuvre, dont le coût s'élève à 2,8 M€, devrait être terminée en juin 2019 selon le prévisionnel fixé par le cabinet d'architecte du patri-



► La maison de maître est la bâtisse principale du domaine qui va être mise à l'abri des intempéries.

moine de Bruno Morin. D'ailleurs, ce dernier a envisagé plusieurs scénarios pour assurer la finalité du projet en imaginant des aménagements destinés au logement ou à la restauration tout en respectant l'architecture originale du lieu datant du XVII^e siècle.

■ Des séjours sur l'île

Et, c'est bien vers cela que devrait s'orienter ce projet après la rénovation des bâtisses.

L'idée serait de proposer des formules de gîtes où on pourrait se relaxer et se déconnecter dans un lieu insolite et extraordinaire où la nature prime avant tout. Un « concept sobre du type refuge de montagne » est à l'étude et le but est clairement de surfer sur la vague de « l'essor du tourisme de nature », confie Nathalie Poux, responsable de la culture au Parc Naturel. Mais une telle activité pose la question de l'acheminement énergétique afin d'alimenter le site en électricité. Dans un souci de préservation de l'environnement, la solution des énergies renouvelables semble la plus adaptée tandis que l'eau potable a déjà été raccordée au clos.

■ Des restrictions pour les travaux

Les visiteurs du jour, séduits à l'unanimité par le projet, se sont réjouis des aménagements effectués et à venir autour du domaine. D'autant plus que



► Bruno Morin est l'architecte du patrimoine qui redonnera fière allure au domaine de l'île.

tout est réalisé dans le plus strict respect de l'environnement. Les matériaux sont acheminés par voie fluviale et la nidification de la faune lo-

cale est respectée, deux conditions sine qua non qu'il fallait remplir pour obtenir le marché.

Jérémy Vincent

Quelques chiffres

Le coût du projet, qui s'élève à 2,8 millions d'euros pour cette première tranche de travaux, est financé par plusieurs acteurs locaux. Le Conservatoire du littoral contribue à hauteur de 20 %, le Département de l'Aude 15 %, la Région Occitanie 15 % tandis que l'Europe et via ses fonds de développement régional finance 50 % de la rénovation du « clos et couvert ». Sur les 825 hectares du site de la réserve naturelle, la surface bâtie du domaine au XVII^e siècle représente 1 730 m², c'est dire si le projet de rénovation et d'aménagement est important. Mais les retombées, à terme, en matière d'éco-tourisme devraient être tout autant.